

Famille : FABACEAE-MIMOSOIDEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Inga alba

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

Notes : Le genre Inga regroupe de très nombreuses espèces aux caractéristiques variables ; cette fiche ne concerne que Inga alba.

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun rosâtre

Aubier : non distinct

Grain : grossier

Fil : droit ou contrefil

Contrefil : léger

Notes : Brun clair rosâtre à brun rouge, fil parfois ondulé.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 40 à 70 cm

Épaisseur de l'aubier :

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : faible (doit être traité)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,66	0,07
Dureté monnin* :	3,2	
Coeff. de retrait volumique :	0,43 %	
Retrait tangentiel total (RT) :	6,9 %	
Retrait radial total (RR) :	3,4 %	
Ratio RT/RR :	2,0	
Pt de saturation des fibres :	29 %	

Stabilité en service : moyennement stable à stable

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	54 MPa	
Contrainte de rupture en flexion statique* :	85 MPa	
Module d'élasticité longitudinal* :	14600 MPa	

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 4 - faiblement durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 3-4 - peu ou non imprégnable

Classe d'emploi : classe 2 - à l'intérieur ou sous abri (risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : rapide à normale
 Risque de déformation : peu élevé
 Risque de cémentation : non
 Risque de gerces : peu élevé
 Risque de collaps : non

Table de séchage suggérée : 2

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	50	47	84
40	50	45	75
30	55	47	67
20	70	55	47
15	75	58	44

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
 Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié
 Outils d'usinage : ordinaire
 Aptitude au déroulage : bonne
 Aptitude au tranchage : non recommandé ou sans intérêt

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue
 Collage : correct
 Notes : Tendance au peluchage.

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 4

En Guyane cette essence est exploitée et commercialisée sous le nom de BOUGOUNI ; son classement d'aspect s'effectue selon les règles locales "Bois guyanais classés" (1990).

Classement possible : Choix 1, choix 2, choix 3, choix 4

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Intérieur de contreplaqué
 Menuiserie intérieure
 Parquet
 Lamellé-collé

Emballage-caisserie
 Charpente légère
 Ossature
 Coffrage

Notes : Bouche-porage conseillé.

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Argentine	INGA	Brésil	INGA
Brésil	INGA-CHI-CHI	Brésil	INGA-CHI-CHICA
Brésil	INGAZEIRA	Guyana	KURANG
Guyana	KWARI	Guyana	KWARIYE
Guyana	MAPOROKON	Guyana	YOKAR
Guyane française	BOIS PAGODE	Guyane française	BOUGOUNI
Guyane française	LEBI OUEKO	Guyane française	OUEKO
Suriname	ABOONKINI	Suriname	PROKONIE
Vénézuela	BUNZQUILLO	Vénézuela	GUAMO

